



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17094932

Tribunal de Commerce de Brabant
- Division Chancery -

ENTRÉ
LE 23 JUN 2017

Greffier

Le Greffier

N° d'entreprise : 0479.341.435
Dénomination

(en entier) : **DELFOSSÉ**

Forme juridique : **SOCIÉTÉ PRIVÉE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Siège : 6280 GERPINNES, Allée du Pré Magnette, numéro 8 boîte 1

Objet de l'acte : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alain Beyens, Notaire à Sambreville, le vingt et un juin deux mille dix-sept, en cours d'enregistrement à l'assemblée générale a pris les décisions suivantes :

Modification de l'objet social

Le gérant est dispensé de donner lecture du Rapport établi par lui en application de l'article 287 du code des Sociétés, avec en annexe, un état comptable ne remontant pas à plus de trois mois.

L'associé unique décide d'étendre son objet social aux activités suivantes :

- « - toutes activités de commerce ambulant ;
- vente de produits food et non food en gros et au détail ;
- toute activité d'intermédiaire commercial.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur.

La société pourra faire, en général, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou de nature à en faciliter le développement telles que : acquérir, exploiter, exhiber et concéder tous brevets, licences ou marques relatives à son objet social.

Elle pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, associations ou sociétés belges ou étrangères dont l'objet serait similaire, analogue, connexe ou simplement utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social. »

Pour extrait analytique conforme, déposé en même temps une expédition de l'acte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature